

REFORME SOCIALE

L'inégalité des conditions dans notre démocratie⁽¹⁾



J'ai examiné dans mes études précédentes les divers systèmes de réforme sociale qui se sont partagé la faveur des esprits. Aucun n'est résolument institué sur la science de la vie, qui, seule, peut conseiller en logique et en équité la refonte totale d'une société injuste et irrationnelle où le plus grand nombre souffre. J'entre aujourd'hui dans le vif de la question.

La cause essentielle des mécontentements, c'est l'inégalité des conditions, l'insuffisance des moyens d'une vie confortable pour le plus grand nombre, ouvriers ou petits bourgeois, par rapport à des privilégiés qui ont remplacé l'ancienne noblesse. Cette inégalité est évidente ; quelques faits et quelques nombres, donnés en chiffres ronds, la marqueront plus nettement (*Statistique générale de la France. — Résultats statistiques du recensement général sur la population. — Statistique des familles en 1906. — Bulletin de statistique et de législation comparée. — Annuaire statistique de la Ville de Paris. — Recueil de statistique municipale de la Ville de Paris.*).

C'est à Paris que l'écart des conditions est le plus grand, notamment pour l'habitation. L'air n'est pas distribué également. Les maisons des riches se développent à l'ouest, aux confins de ce vaste réservoir d'air pur qu'est le Bois de Boulogne.

Tandis que, dans ces quartiers aérés, les bourgeois aisés ont plus d'une pièce par personne, un grand nombre de familles populaires sont entassées dans des locaux surpeuplés. En France, plus de la moitié des ménages d'ouvriers n'occupent qu'une seule pièce. A Paris, en 1911, sur 2.800.000 habitants, 1.200.000, soit près de la moitié, vivaient dans des logements ne contenant pas une pièce par personne. L'entassement avait encore des degrés. 22.600 ménages de 3 à 4 personnes occupaient des logements de 1 pièce, et 18.397 ménages de 5 à 8 personnes des logements de une à deux pièces. Notez que 149 ménages de 7 à 8 personnes vivaient encore dans des logements de une pièce !

L'alimentation, dans ses parties essentielles, varie moins avec la fortune. Le petit travailleur et surtout l'ouvrier consacrent environ la moitié de leur salaire à la nourriture. C'est là une faible disponibilité, surtout dans les conditions actuelles de cherté de vie.

Le travail est aussi inégalement réparti. Le bourgeois s'est complètement déchargé de tout effort physique, sauf pour son agrément et son hygiène personnelle. Et un certain nombre d'homme adultes et valides ne sont astreints à aucun travail contrôlé. Le labeur musculaire est devenu la part exclusive de la classe ouvrière, qui remplit la tâche de l'esclave antique. Or, le progrès du machinisme a réduit de plus en plus son rôle à celui de moteur humain. Le travail en usine se généralise ; et, malgré les améliorations arrachées par la révolte des ouvriers, il reste le plus souvent encore plus épuisant et dégradant que celui des ateliers familiaux. Mais l'employé de commerce et bien d'autres petits travailleurs n'ont pas un labeur beaucoup moins pénible.

L'inégalité est plus grande dans le jeune âge. Pendant que le petit bourgeois s'instruit, le jeune ouvrier commence à travailler, dès près l'école primaire. En 1911 furent recensés comme travaillant 711.000 enfants de moins de 15 ans et 2.221.000 jeunes gens de 15 à 19 ans, soit près de 3 millions d'adolescents sortis presque tous de la classe ouvrière. 644.000 de

l'habitent (Juillerat : *le Casier sanitaire des maisons*). La pauvreté influe sur la vigueur, la taille et la résistance aux maladies, ce qui fait des ouvriers dans les villes une espèce anthropologique.

L'instruction est, après le logement, la chose la plus inégalement répartie. Ainsi, à l'appel de la classe 1911, on a constaté que, sur 314.369 jeunes gens, il y avait 6.692 bacheliers et 7.596 brevetés de l'enseignement primaire. Or, le baccalauréat est l'apanage de la classe bourgeoise, qui ne représente cependant guère que le 3 0/0 de la population générale, (à peu près 367.000 sur 11 millions 1/2 de familles ont un revenu supérieur à 3.000 francs). Les 300.000 jeunes gens restants n'ont reçu qu'une instruction primaire, inférieure à l'autre, alors qu'ils sortent pour la plupart de la classe populaire qui forme les 97 0/0.

Or, l'Etat a dépensé en 1911, pour l'enseignement secondaire et supérieur, 52 millions pour 133.000 élèves et étudiants, et 220 millions, soit quatre fois plus seulement, pour 5.692.000 élèves appartenant aux écoles primaires et écoles normales, lesquels sont quarante fois plus nombreux que les autres.

Cette inégalité dans les conditions de vie est en rapport avec les ressources, capital et revenus.

On dit qu'en France les fortunes sont très morcelées. Or, voici ce que nous apprend la statistique des successions déclarées en 1911 et ayant produit un actif net. Sur 700.000 décès environ, 350.000 n'ont donné lieu à aucune déclaration de succession. Par conséquent, la moitié des décédés n'avaient pas d'avoir, 190.000 successions n'ont produit qu'une somme insignifiante de 1 fr. à 2.000 fr. (140.000.000 de francs sur 5 milliards 760 millions). Plus des 3/4 des décédés ne possédaient donc à peu près rien. L'autre 1/4 se partageait le reste. 666 multi-millionnaires, qui ne représentent guère que 1/1.000 des décédés avaient à eux tous 1 milliard 1/2, soit plus du quart de l'avoir global. 8.000 avaient chacun plus de 100.000 francs, c'est-à-dire 1 p. 100 des décédés avaient un capital, petit ou grand, permettant de se saisir des moyens de production et 1 p. 1.000 pouvaient le faire dans des conditions plus profitables.

Voyons maintenant la répartition des revenus, d'après le produit de l'impôt sur le revenu en 1916 (ce sont des évaluations minimum). Sur 11 millions 1/2 de familles, 367.000 ont déclaré un revenu supérieur à 3.000 francs. C'est donc que 9/7 % touchent un salaire inférieur à 3.000 francs. La situation se modifie avec les salaires élevés de la guerre, mais il n'est pas sûr que les hautes payes se maintiendront après la paix.

L'échelle des revenus imposables classe ainsi les 367.000 taxés : 50 0/0 (182.000) jouiraient d'un revenu modeste de 3.001 à 8.000 francs ; 35 % (130.000), un revenu moyen de 8.001 à 20.000 francs ; et 15 % (53.000), un revenu supérieur de 20.001 à 150.000 francs et plus.

D'après une enquête sur les conditions de la vie ouvrière et rurale en France (*Bulletin de la Statistique Générale de la France*, octobre 1916), la moyenne des revenus n'atteignait pas 2.000 francs pour 1.461 ménages d'ouvriers (4 enfants en moyenne), observés dans les divers départements ; 2500 francs pour 221 ménages (3 enfants au moins) d'employés de commerce d'administrations et de petits fonctionnaires ; et moins de 1.500 francs pour 321 ménages d'ouvriers agricoles non nourris, lesquels disposent plus ou moins des revenus de la terre (produits d'un petit jardin, bois de chauffage, etc.)

Le nombre élevé des enfants accroît le revenu, parce que la mère et les enfants eux-mêmes travaillent. Mais dans quelle proportion minime : 100 francs par personne environ. Le revenu passe de 1.644 pour 2 personnes à 1.931

pas des logements modestes de 2.000 fr. à côté d'appartements plus luxueux de 6.000 fr., afin de ne pas offusquer par un mélange la clientèle la plus aisée. Ainsi l'argent tend, par son attrait, à déséquilibrer, à démoraliser les caractères faibles. Un Bolo disant avec la naïveté et le bluff du bas aventurier : « Je suis ruiné, je n'ai plus que 80.000 francs de rente », exprimait symboliquement la raison profonde des carrières scandaleuses.

La grande inégalité des conditions est donc contraire à l'intérêt général. Il convient d'apprécier ce qui l'entretient, — notamment la différence des gains et leur transmission par héritage, — et comment on doit chercher à la diminuer, en exhaussant surtout par une production plus intensive et plus rationnelle le niveau de vie inférieure.

Dr TOULOUSE.

entassées dans des locaux surpeuplés. En ce, plus de la moitié des ménages d'ouvriers n'occupent qu'une seule pièce. A Paris, en 1911, sur 2.800.000 habitants, 1.200.000, près de la moitié, vivaient dans des logements ne contenant pas une pièce par personne. L'entassement avait encore des degrés. 22.600 logements de 3 à 4 personnes occupaient des logements de 1 pièce, et 18.397 ménages de 5 personnes des logements de une à deux pièces. Notez que 149 ménages de 7 à 8 personnes vivaient encore dans des logements de une pièce.

L'alimentation, dans ses parties essentielles, ne va pas de moins avec la fortune. Le petit travailleur et surtout l'ouvrier consacrent environ la moitié de leur salaire à la nourriture. C'est là une faible disponibilité, surtout dans les conditions matérielles de cherté de vie.

Le travail est aussi inégalement réparti. Le bourgeois s'est complètement déchargé de tout effort physique, sauf pour son agrément et son hygiène personnelle. Et un certain nombre d'hommes adultes et valides ne sont astreints à aucun travail contrôlé. Le labeur musculaire est devenu la part exclusive de la classe ouvrière, qui remplit la tâche de l'esclave antique. Or, le progrès du machinisme a réduit de plus en plus son rôle à celui de moteur humain. Le travail en usine se généralise; et, malgré les améliorations arrachées par la révolte des ouvriers, il reste le plus souvent encore plus épuisant et dégradant que celui des ateliers familiaux. Mais l'employé de commerce et bien d'autres petits travailleurs n'ont pas un labeur beaucoup moins pénible.

L'inégalité est plus grande dans le jeune âge. Pendant que le petit bourgeois s'instruit, le jeune ouvrier commence à travailler, dès qu'il est à l'école primaire. En 1911 furent recensés comme travaillant 711.000 enfants de moins de 15 ans et 2.221.000 jeunes gens de 15 à 19 ans, soit près de 3 millions d'adolescents sortis de l'école tous de la classe ouvrière. 644.000 de ces enfants étaient soumis à l'inspection du travail.

Cette inégalité est aussi marquée pour le sexe féminin. En 1911, près d'un million de femmes, appartenant à la classe ouvrière, étaient contrôlées par l'inspection du travail, tandis que la plupart des autres s'occupent librement dans leur ménage.

Or, les professions manuelles sont, d'après M. J. Bertillon (*De la mortalité et des causes de la mort par profession*) celles où les décès sont les plus nombreux, surtout après 20 ans et durant toute la période de grande activité : métiers qui exposent à l'alcoolisme (débitants, brassiers), aux intoxications par le plomb (potiers, verriers, peintres, imprimeurs), manœuvres (dockers, porteurs). La phthisie frappe durement ces professions et celles où l'on respire des poussières. Tandis que les hommes des carrières libérales, fonctionnaires, professeurs, sont favorisés, de même que les agriculteurs qui tiennent leurs privilèges du milieu salubre où ils vivent. Ainsi — pour donner une idée de ces différences — sur 1.000 hommes de chaque profession de 45 à 54 ans, il y a dans les carrières bourgeoises 14,7 décès (cultes et enseignement), 16 (avocats), alors qu'on en relève chez les ouvriers 19,5 (maçons), 20,7 (mineurs), 21,2 (craieurs) et 32,7 (journaliers).

L'influence des conditions générales d'existence, dont l'habitation est la principale, est manifeste surtout pour la phthisie. Le taudis, mal éclairé et mal aéré, est un foyer de tuberculose, qui contamine successivement tous ceux qui

qu'un 1/1.000 des décédés avaient à eux tous 1 milliard 1/2, soit plus du quart de l'avoir global. 8.000 avaient chacun plus de 100.000 francs, c'est-à-dire 1 p. 100 des décédés avaient un capital, petit ou grand, permettant de se saisir des moyens de production et 1 p. 1.000 pouvaient le faire dans des conditions plus profitables.

Voyons maintenant la répartition des revenus, d'après le produit de l'impôt sur le revenu en 1916 (ce sont des évaluations minimum). Sur 11 millions 1/2 de familles, 367.000 ont déclaré un revenu supérieur à 3.000 francs. C'est donc que 9/7 % touchent un salaire inférieur à 3.000 francs. La situation se modifie avec les salaires élevés de la guerre, mais il n'est pas sûr que les hautes payes se maintiendront après la paix.

L'échelle des revenus imposables classe ainsi les 367.000 taxés : 50 0/0 (182.000) jouiraient d'un revenu modeste de 3.001 à 8.000 francs ; 35 % (130.000), un revenu moyen de 8.001 à 20.000 francs ; et 15 % (53.000), un revenu supérieur de 20.001 à 150.000 francs et plus.

D'après une enquête sur les conditions de la vie ouvrière et rurale en France (*Bulletin de la Statistique Générale de la France*, octobre 1916), la moyenne des revenus n'atteignait pas 2.000 francs pour 1.461 ménages d'ouvriers (4 enfants en moyenne), observés dans les divers départements ; 2500 francs pour 221 ménages (3 enfants au moins) d'employés de commerce d'administrations et de petits fonctionnaires ; et moins de 1.500 francs pour 321 ménages d'ouvriers agricoles non nourris, lesquels disposent plus ou moins des revenus de la terre (produits d'un petit jardin, bois de chauffage, etc.)

Le nombre élevé des enfants accroît le revenu, parce que la mère et les enfants eux-mêmes travaillent. Mais dans quelle proportion minime : 100 francs par personne environ. Le revenu passe de 1.644 pour 2 personnes à 1.931 francs pour 6 personnes et 2.249 francs pour 8 personnes.

Ainsi, il s'est constitué dans les démocraties modernes une inégalité qui crée un violent paradoxe biologique. Le plus grand nombre des individus, qui sont astreints aux besognes les plus dures, font les journées de travail les plus longues ; ils vivent dans les logements les moins sains et disposent des aliments les moins réparateurs en quantité et en qualité ; ils vieillissent prématurément et ont une vie plus courte. Ne recevant qu'une instruction générale élémentaire, ils travaillent trop tôt avec une éducation technique insuffisante et restent à peu près incultes artistiquement. Enfin ils ne jouissent guère qu'après un long retard des biens de la civilisation.

En face de ces prolétaires ouvriers et employés, il s'est formé une caste — sans cesse renouvelée — de gens aisés qui vivent dans des appartements pourvus de toutes les commodités techniques, parés de tous les agréments de l'art décoratif. Ils jouissent sans réserve des biens savoureux de la culture ; c'est pour former leur goût et de satisfaire que les meilleurs artisans et les intellectuels produisent. Dans cette classe beaucoup d'hommes sont inoccupés et toutes les femmes sont oisives, élevées et parées pour flatter dans leur jeunesse l'instinct sexuel des hommes de leur condition. Cette vie de luxe fait un gaspillage intensif des matières premières et du travail humain, et paralyse la production des matières de première nécessité.

Entre les deux vit la classe moyenne, formée des fonctionnaires et de la majorité des professions libérales. Ce sont aussi des privilégiés, ils échappent au travail manuel et jouissent des biens de la culture intellectuelle.

Mais la caste riche les écarte. Dans les grands immeubles modernes, un architecte ne prévoiera

(1) Voir mes articles sur la « Réforme sociale » : *Etat nouveau* (13 janvier 1918), *Le Rat et l'Érédité* (22 janvier) ; *Le Socialisme de l'Etat collectiviste* (29 janvier) ; *Le Syndicalisme et l'Etat professionnel* (5 février) ; *La doctrine anarchiste et la suppression de l'Etat* (13 février).

... les ma... es
... la Haute-Cour. C'est à la demande
de M. Monis, président de cette commission
que cette désignation a été faite.

Au cours de ses dépositions, M. Léon
Laudet avait indiqué aux commissaires en-
quêteurs un nombre considérable de té-
moins, capables de leur apporter des ren-
seignements utiles pour leur information
complémentaire.

Devant le grand nombre de témoins à
entendre, dont quelques-uns habitent la pro-
vince, la commission crut devoir deman-
der la désignation d'un magistrat qui lui
serait adjoint.

C'est donc ces témoins que M. Morand
sera chargé d'entendre. Il ne reliendra que
ceux dont la déposition paraîtra avoir un
certain intérêt et ils seront invités à renou-
veler leurs déclarations devant les com-
missaires réunis.

Un commissaire de police sera en outre
adjoint à M. Morand pour l'exécution de
ses commissions rogatoires.

Reprenant hier ses travaux, la commis-
sion a entendu M. Rault, préfet du Rhô-
ne ; M. Gail, substitut du procureur de la
République à Paris ; M. Lefranc, ancien di-
recteur du Cabinet de M. Hennion, préfet de
police. Ces trois dépositions n'ont apporté
aucun éclaircissement nouveau à l'affaire.

Enfin, la commission a entendu de nou-
veau M. Dumas, chef du service des re-
enseignements à la préfecture de police.

Je ne dis pas que le travail de la nation,
dément maximum du travail de la nation,
qui tout entière est en guerre. On ne le peut
que par une application générale, tant à
l'avant qu'à l'arrière, des méthodes indus-
trielles et une organisation d'ensemble qui y
corresponde. J'en ai dit récemment la néces-
sité aux armées pour assurer aux troupes,
sans dommage pour les travaux à exécuter,
le repos dont elles ont besoin. Elle n'est pas
moins indispensable à l'intérieur, pour per-
mettre au mobilisé, officier ou soldat, de
pouvoir, une fois faite sa besogne militaire,
vaquer à ses affaires, qui servent, en som-
me, celles du pays. Et ça lui sera grande-
ment facilité si son emploi militaire le laisse
au contact de son métier, de son commer-
ce, de son champ. La question, à ce dernier
point de vue, est donc bien de combiner, au-
tant que possible, emplois et résidences.

Je montrais récemment deux cents secré-
taires d'un grand service de Paris perdant
chaque jour, près de trois heures en attente
ou allées et venues, parfaitement inutiles à
leur tâche de soldats.

Je lis, chez un de nos grands confrères, à
propos d'une « propagande morale » à or-
ganiser dans l'armée : « Notamment dans
les dépôts de l'arrière, le soldat dispose d'un
loisir considérable. Ne faut-il pas que toutes
les heures disponibles soient remplies par
des occupations capables de maintenir l'es-
prit en éveil et le cœur en confiance ? ». Ces
occupations seront, si j'entends bien, des con-
férences. Je ne les rejette pas en bloc. Mais,
si le soldat a « des loisirs considérables »,
que d'autres occupations — en actions qui
serviraient mieux son moral et les besoins
du pays — il peut trouver chez lui, s'il en est
près, ou sinon chez d'autres !

Cette même idée, je la retrouve dans des
correspondances d'ouvriers d'usine. Si « au
lieu d'être classés n'importe où, ils l'étaient
à l'usine proche de leur résidence », il se-
raient mieux adaptés à leur milieu et non
obligés d'avoir souvent deux domiciles éloi-
gnés pour eux et leur famille ; ils se repo-
seraient à des travaux de jardinage ; en-
fin, au moral, parmi les leurs, ils seraient en
meilleures conditions.

Il y a, pour l'industrialisation de la guer-
re, toute une organisation d'ensemble à réa-
liser. La plus grave erreur, répétons-le, se-
rait d'entendre par « nation armée » la « mi-
litarisation de la nation ».

GÉNÉRAL Z...

L'ALLEMAGNE ET LA PAIX

Von Hertling répond au Président Wilson

IMPORTANTES DECLARATIONS DU CHANCELIER

Le discours annoncé du chancelier d'Alle-
magne a été prononcé lundi au Reichstag.
On en trouvera le commentaire par ailleurs.

Le chancelier a commencé en ces termes :

« Le Reichstag est en droit de demander à
« être renseigné sur la situation politique
« extérieure et sur l'attitude prise à cet égard
« par les autorités impériales ».

« Je réponds maintenant au devoir qui dé-
« coule pour moi de ce droit, quoique d'au-
« tre part je nourrisse certains doutes sur
« l'utilité et le succès des déclarations pu-
« bliques faites jusqu'à maintenant par les
« ministres et les hommes d'Etat des pays
« belligérants ».

« Un membre libéral de la Chambre des
« communes anglaise, l'ancien ministre Run-
« ciman, exprimait récemment l'avis qu'on
« se rapprocherait beaucoup de la paix si,
« au lieu de semblables déclarations publi-
« ques, les représentants qualifiés et respon-
« sables des puissances belligérantes vou-
« laient se réunir en un cercle restreint pour
« un échange réciproque de vues ».

« vaient pas...
« liés. »

AVANCES AU PRÉSIDENT WILSON

Hertling « reconnaît volontiers » que le
message du 11 février constitue « peut-être
(sic) un léger progrès vers un rapproche-
ment. »

Sur la proposition d'arbitrage général du
président, il dit :

« Il n'existe encore aucun tribunal arbi-
tral institué par toutes les nations pour la
défense de la paix au nom de la justice. Si
M. Wilson veut prétendre que le chancelier
de l'empire allemand s'adresse au tribunal
suprême du monde entier, je dois récuser ce
tribunal comme partial, quelque joie que
j'aurais à voir instituer un tribunal arbitral
impartial et si disposé que je serais à aider
à amener un tel idéal. »

Puis vient le couplet sur la guerre défen-
sive. Hertling, qui annexe en Russie à tour
de bras, ose dire :

« Notre but de guerre fut, dès le début,
la défense de la patrie, le maintien de notre
intégrité territoriale, la liberté de notre dé-
veloppement économique. Notre conduite de
guerre, même là où elle doit être agressive,
est défensive, dans son but et j'appuie spé-
cialement sur ce point, au moment actuel,
afin de ne laisser naître aucun malentendu
sur nos opérations à l'est. Elles avaient uni-
quement pour but de nous assurer les fruits
de la paix conclue avec l'Ukraine. »

La politique de guerre agressive, parce
que défensive, c'est une formule où toute la
fourberie teutonne se révèle.

SUR LA ROUMANIE ET LA POLOGNE

« Les négociations de paix avec la Rou-
manie ont commencé hier à Bucarest ; en-
vers la Roumanie, nous nous laisserons con-
duire aussi par ce principe que nous devons,
que nous voulons faire des pays avec lesquels
nous concluons la paix, dès maintenant, sur
la base du succès de nos armes, des amis
pour l'avenir. »

« En ce qui concerne la Pologne, on sait
que ce pays a été libéré par l'Allemagne et
l'Autriche-Hongrie d'une dépendance oppres-
sive, avec l'intention d'appeler à la vie
un Etat autonome. »

LA POLITIQUE DE L'ENTENTE

Quant à l'Entente, elle ne poursuit pas
une guerre défensive, mais des buts de con-
quêtes.

« Elle lutte pour rendre l'Alsace-Lorrai-
ne à la France. Je n'ai rien à ajouter à ce
sujet à ce que je déclarais antérieurement.
Il n'y a aucune question d'Alsace-Lorraine
dans le sens international du mot : l'Enten-
te lutte pour la conquête par l'Italie d'une
partie des territoires austro-hongrois et pour
séparer la Palestine, la Syrie, l'Arabie de
l'empire turc. L'Angleterre espère, par la créa-
tion d'un Etat protégé et dépendant, annexer
de nouveaux territoires à l'empire anglais,
accroître et arrondir notamment en Afrique
les énormes possessions anglaises. »

Un nouveau couplet sur le respect de l'Al-
lemagne pour les neutres, notamment pour
la neutralité suisse, puis cette finale :

« Le monde aspire à la paix, mais les gou-
vernements des pays ennemis excitent, tou-
jours de nouveau, les furies de la guerre. »

« En Angleterre on entend aussi d'autres
voix, on ne peut que souhaiter qu'elles se
multiplient. »

« Le monde est maintenant appelé à pren-
dre une décision grosse de conséquences :
ou bien nos ennemis se résolvent à faire la
paix ; ils savent à quelles conditions nous
serions disposés à entrer en négociations de
paix ; ou bien ils persistent dans la folie
criminelle de leur guerre de conquêtes. »

« Notre peuple résistera encore dans l'a-
venir, mais le sang des morts, les souffran-
ces des blessés, toute la misère et la détresse
des peuples retomberont sur la tête de ceux
qui se refusent opiniâtrément à prêter l'o-
reille à la voix de la raison et de l'humani-
té. »

Il
i-
y,
sur
rd
te
de
dir
dans la verdure et les fleurs, des ruisselets et
des fontaines au fond du vallon, près de mai-
sons claires; des ormeaux, des platanes qui dres-
sent leurs feuillages puissants à côté des tendres
mimosas chargés de grappes dorées et des oran-
gers aux fleurs virginales, et les violettes parfument
l'air de leur douce senteur à la fois dis-
crète et subtile... Et dans ce paysage harmo-
nieux, toujours harmonieux, immuablement harmo-
nieux, il y a, juxtaposées ou qui se heurtent
un peu, la ville romaine en proie aux barbares,
la forteresse du moyen âge (bombardée, couleu-

faisait observer à Clemenceau que le village
avait été juché sur le roc presque inaccessible
pour mieux résister aux entreprises des Sarra-
zins... Et Clemenceau de répondre : « Vrai-
ment ?... C'était pour résister aux Sarrazins !...
En effet, on n'en voit presque plus ! » Il y
a lieu de penser, d'ailleurs, qu'ils ne sont pas
revenus depuis le départ de M. Clemenceau.
Mais l'histoire du village ensoleillé s'orne d'une
anecdote nouvelle. Et tout cela est bien. Et
tout cela est très bien !

F. M. D. ...

Von Hertling répond au Président Wilson

IMPORTANTES DECLARATIONS DU CHANCELIER

Le discours annoncé du chancelier d'Allemagne a été prononcé lundi au Reichstag. On en trouvera le commentaire par ailleurs.

Le chancelier a commencé en ces termes :

« Le Reichstag est en droit de demander à être renseigné sur la situation politique extérieure et sur l'attitude prise à cet égard par les autorités impériales »

« Je réponds maintenant au devoir qui découle pour moi de ce droit, quoique d'autre part je nourrisse certains doutes sur l'utilité et le succès des déclarations publiques faites jusqu'à maintenant par les ministres et les hommes d'Etat des pays belligérants. »

« Un membre libéral de la Chambre des communes anglaise, l'ancien ministre Runciman, exprimait récemment l'avis qu'on se rapprocherait beaucoup de la paix si, au lieu de semblables déclarations publiques, les représentants qualifiés et responsables des puissances belligérantes voulaient se réunir en un cercle restreint pour un échange réciproque de vues. »

Il n'y a aucune question d'Alsace-Lorraine dans le sens international du mot : l'Entente lutte pour la conquête par l'Italie d'une partie des territoires austro-hongrois et pour séparer la Palestine, la Syrie, l'Arabie de l'empire turc. L'Angleterre espère, par la création d'un Etat protégé et dépendant, annexer de nouveaux territoires à l'empire anglais, accroître et arrondir notamment en Afrique les énormes possessions anglaises. »

Un nouveau couplet sur le respect de l'Allemagne pour les neutres, notamment pour la neutralité suisse, puis cette finale :

« Le monde aspire à la paix, mais les gouvernements des pays ennemis excitent, tous jours de nouveau, les furies de la guerre. »

« En Angleterre on entend aussi d'autres voix, on ne peut que souhaiter qu'elles se multiplient. »

« Le monde est maintenant appelé à prendre une décision grosse de conséquences : ou bien nos ennemis se résolvent à faire la paix ; ils savent à quelles conditions nous serions disposés à entrer en négociations de paix ; ou bien ils persistent dans la folie criminelle de leur guerre de conquêtes. »

« Notre peuple résistera encore dans l'avenir, mais le sang des morts, les souffrances des blessés, toute la misère et la détresse des peuples retomberont sur la tête de ceux qui se refusent opiniâtrément à prêter l'oreille à la voix de la raison et de l'humanité. »

dans la verdure et les fleurs, des ruisselets et des fontaines au fond du vallon, près de maisons claires; des ormeaux, des platanes qui dressent leurs feuillages puissants à côté des tendres mimosas chargés de grappes dorées et des oranges aux fleurs virginales, et les violettes parfument l'air de leur douce senteur à la fois discrète et subtile... Et dans ce paysage harmonieux, toujours harmonieux, immuablement harmonieux, il y a, juxtaposées ou qui se heurtent un plu, la ville romaine en proie aux barbares, la forteresse du moyen âge (bombardée, coulées) et nous amenant à la cité moderne dont l'Hôtel de Ville est une resplendissante horreur, la capitale d'un évêché qui ne passe point inaperçu du commun des mortels superstitieux, enclins à baiser les reliques de saint Lambert et de saint Véran, ni même de simples hommes voués seulement au culte des lettres... Et M. Dominique Durandy nous parle de Godeau. Qui ça ? Godeau ! Eh bien ! Godeau. Godeau, évêque de Vence, et cela suffit.

Et M. Durandy nous ramène à Godeau, Antoine Godeau, « le mari de Julie » qui était venu à Paris pour y chanter Iris, et dont Julie d'Angennes écrivait bientôt à Voiture : « Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, et je vous jure mille fois plus galant. » Ce galant petit homme avait composé une paraphrase du *Benedicite*. Il en fit l'hommage à Richelieu. « Monsieur l'abbé, lui répondit le cardinal, vous m'avez donné *Benedicite*, et moi je vous donnerai *Grasse*. » Ainsi par la force d'un calembour, le petit abbé devint évêque de Vence et de Grasse. Il devint même académicien et ne se désista point pour cela de se consacrer à son évêché ; car, en ce temps-là, les académiciens habitaient aussi la province et ils se taisaient et ils étaient inoffensifs...

Mais c'est ainsi que M. Durandy nous promène à travers tous les siècles de notre histoire, et la promenade est bien vite exaltante et divertissante. Et parmi les grands faits remémorés sous le soleil se lèvent, sous le soleil encore, les petites anecdotes... Un jour, Clemenceau était président du Conseil, et la France était heureuse pour mieux résister aux entreprises des Sarraprésident de la République et le président du Conseil jusqu'à Gourdon, bourg fortifié, au-dessus de Grasse, dans le paradis. Et quelqu'un

faisait observer à Clemenceau que le village avait été juché sur le roc presque inaccessible pour mieux résister aux tentatives des Sarrazins... Et Clemenceau de répondre : « Vraiment ?... C'était pour résister aux Sarrazins !... En effet, on n'en voit presque plus ! » Il y a lieu de penser, d'ailleurs, qu'ils ne sont pas revenus depuis le départ de M. Clemenceau. Mais l'histoire du village ensoleillé s'orne d'une anecdote nouvelle. Et tout cela est bien. Et tout cela est très bien !

Et M. Dominique Durandy ne cesse pas d'être enchanté. Il nous promène parmi ces merveilles et ces anecdotes, et ces historiettes, et ces fleurs, ces fleurs surtout avec une grâce inépuisable. Il est un écrivain de très bonne compagnie. Et il aime. Dans l'objet aimé tout lui paraît aimable. Il n'est aucune période, aucun détail de la vie de son pays qu'il n'aime et qu'il ne célèbre également. Point de monotonie toutefois. Sa conversation est extrêmement diverse, toujours allègre et alerte, émue assurément mais radieuse, et lettrée et artiste d'un homme disert, dont les témoignages sont des hommages et qui laisse parler son cœur, mais ne lui permet point de parler sans une documentation abondante, variés aussi et, bien entendu, fleurie et naturellement ensoleillée.

Et la Côte d'Azur est un pays charmant. Et la Côte d'Azur a bien en M. Durandy l'historiographe qu'elle mérite. J'allais dire le biographe. N'est-elle pas — et voilà que j'adresse à l'écrivain un grand éloge — n'est-elle pas dans ce livre une personne qui vit d'une vie multiple, exquise et privilégiée ?

Gus Bofa est souvent le complice original — et terrifiant un peu — de Pierre Mac Orlan. Ils ont perpétré tous les deux quelques crimes inoubliables. Lisez *les Gens de l'Equipage* : c'est le dernier roman d'aventures de Pierre Mac Orlan, illustré par Gus Bofa... Pierre Mac Orlan y montre toujours son humour ingénieux. Ici, l'humour est moins systématique et plus libre et plus fort. Et la bizarrerie la plus étrange y paraît aussi simple que possible. Un comique s'en dégage peu à peu qui est puissant, qui est irrésistible, mais qui est énorme et comme monstrueux. Et le conteur y reste implacablement spi-